



Commune d'Ormes
Mairie
30 rue du 8 mai 1945
71290 ORMES

**Délibérations de la séance du conseil municipal
du jeudi 4 avril 2019 (19h30)**

Sous la présidence de Stéphane Gros, maire

- Présents : Xavier Cochet, Cécile Cuénot, Marie Dejean, Catherine Galopin, Claudine Gret, Stéphane Gros (maire), Jean-Marie Moreau, Alex Simonato, Laurent Thomassin.
- Absents : Sylvie Chetaud, Emilie Duclos, Nolwenn Gauthier, Laurent Guichet, Hervé Henry, Jacky Thomassin.
- Pouvoirs de Nolwenn Gauthier à Stéphane Gros, Emilie Duclos à Cécile Cuenot, Laurent Guichet à Alex Simonato, Hervé Henry à Marie Dejean, Sylvie Chetaud à Catherine Galopin, Jacky Thomassin à Florent Thomassin.

- Secrétaire de séance : Marie Dejean

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Deux points sont rajoutés à l'ordre du jour et acceptés unanimement :

- Les taxes locales communales
 - Subvention pour l'APE du collège de Cuisery
1. Vote du compte administratif 2018 : à l'unanimité hors de la présence du Maire, sorti.
 2. Approbation du compte de gestion 2018 : à l'unanimité.
 3. Vote l'affectation des résultats 2018 : à l'unanimité.
 4. Vote le budget primitif 2019 : à l'unanimité.
 5. Vote l'ensemble des taxes locales communales avec les mêmes taux qu'en 2018, sans augmentation à l'unanimité.
 6. Vote la subvention à l'APE de Cuisery pour les collégiens. d'Ormes sur la base de 5 €/ l'an/ élève, soit 95 euros à l'unanimité.
 7. Le Moulin Bernard a été expertisé pour une valeur de 54 000 euros par France Domaine, service des Impôts qui analyse précisément et justement l'immobilier public. Une proposition d'achat ayant été faite par une particulière, ayant un projet touristique sur cet espace, le conseil municipal autorise (à l'unanimité) M. le Maire à valider le prix proposé, soit 55 000 euros.
 8. Décide à l'unanimité, les travaux de réfection, de mise aux normes et d'équipement pour l'Epi d'Ormes et détermine le prix du loyer à 400 € (hors charges) pour le futur restaurant en projet à l'Epi d'Ormes.

A Ormes, le 08 avril 2019
Le maire, Stéphane Gros

